

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE
Du jeudi 31 août à 09h00
Salles des fêtes – Site de Saint Vincent Lannouchen**

Personnes présentes :

Michelle CREACH
Cindy DERRIEN
Chrystelle CHRISTIEN
Benoît QUEMENER
Jacques LE BORGNE
Maggy CONAN
Claire BOURVEN
Virginie KERBRAT
David GUEGUEN
Morgane MARREC
Marc MORIN
Sandrine VELLY

Questions CGT
Questions transversales

- 1) Quelles sont les conséquences pour un salarié ayant posé du temps choisi et à qui a été accordé une disponibilité ?**

Réponse Direction :

L'impact financier de la prise de temps choisi est lissé sur huit ou douze mois.

Lorsqu'un salarié s'absente dans le cadre d'un congé sabbatique, soit la semaine de temps choisi a été posée avant le départ et la totalité de la somme due est prélevée sur le salaire, soit la semaine de temps choisi n'a pas été posée avant le départ et une régularisation positive est effectuée.

- 2) Nous constatons de nouveau le non remplacement des secrétaires médicales sur le site de Ty Yann pendant les 3 semaines de CP ? Elles s'auto remplacent et travaillent en procédure dégradée ? Trouvez-vous ça normal ?**

Réponse Direction :

Le remplacement des congés payés n'est pas systématique pour le personnel administratif, et toutes les ressources internes sont utilisées afin de pallier aux absences. Concernant les secrétariats médicaux, un temps pool a été mis en place depuis le 1^{er} septembre 2021 sur le site de Ty Yann.

3) Serait possible d'avoir un point sur les compteurs Equitime. Pour les salariées ayant un compteur fortement positif, est-il possible de prendre en compte leurs demandes de récupération ou de paiement ?

Réponse Direction :

Les rendez-vous trimestriels entre les responsables de service et le service des ressources humaines sont réalisés cette semaine. Ces temps d'échange permettent de traiter les situations individuelles afin d'ajuster les compteurs pour la fin de l'année.

Les demandes de récupérations sont validées et gérées par les responsables de service.

4) Serait-il possible de faire un point sur les remplacements d'été ? Nombre de CDD, d'intérim et de hublot.

Réponse Direction :

Afin de faire face à des difficultés de recrutements importantes tout au long de la période estivale, plusieurs dispositifs ont été mobilisés : la diffusion de missions Hublo, le recours à l'intérim et à un cabinet de recrutement extérieur.

Au 30/08/2023, 437 missions ont été postées sur Hublo pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023. 15 missions ont été pourvues sur l'EHPAD de Keraudren, 89 missions sur l'EHPAD de Saint Vincent Lannouchen, 164 missions sur le site de Ty Yann et enfin 14 missions sur le site de Perharidy.

Trois services ont eu recours à l'intérim, le SSR Polyvalent (24 journées), le SSRS Neurologie (24 journées) et le SSRS Nutritionnel et Respiratoire (11 journées).

5) Qui s'occupe des espaces verts sur le site de Ty-Yann ? Sur St Jacques Ty Coat ?

Réponse Direction :

Les services techniques entretiennent les espaces verts sur l'ensemble des sites de la Fondation.

6) Serait-il possible d'avoir un temps d'information pour tous les salariés sur le logiciel Equitime ?

Réponse Direction :

Le service des Ressources Humaines forme chaque nouveau responsable de service au logiciel Equitime. Les responsables sont ensuite en mesure de répondre aux questions des salariés.

Par ailleurs, le service des ressources humaines se tient à la disposition des salariés et des responsables de service sur les heures de permanences RH (du lundi au vendredi de 11h à 12h00 et de 14h00 à 15h00) ou par courriel : rh.gestiondestemps@ildys.org.

La réalisation d'ateliers à destination des salariés est prévue dans les prochains mois.

7) Nous observons que plusieurs salariés du dispositif Hublo non pas de compte sillage pour pouvoir faire leurs transmissions. Que proposez-vous pour remédier à ce problème ?

Réponse Direction :

Les difficultés rencontrées sur la période estivale nous ont amenés à recruter de nombreux salariés via Hublo (cf réponse 4.).

Ce point de dysfonctionnement a été identifié et va faire l'objet d'une réflexion à la fin de l'été. A noter que plusieurs acteurs sont impliqués sur ce point : les cadres qui réalisent les demandes de recrutement, le service des Ressources Humaines et le service informatique.

Des délais suffisants entre la demande de recrutement et l'arrivée du salarié sont nécessaires afin que les codes sillage soient transmis dans les temps.

Questions pôle sanitaire

8) Comment expliquez-vous qu'un salarié ayant postulé au poste d'AS de nuit sur le site de Roscoff n'ait pas eu d'entretien mais a reçu un mail pour l'informer de qui avait eu le poste ? Nous vous rappelons que notre accord d'entreprise prévoit un entretien à tous les postulants faisant parti de la fondation.

Réponse Direction :

L'accord d'entreprise relatif à la Qualité de Vie au Travail prévoit en effet que tous les salariés qui candidatent en interne doivent être reçus en entretien. Une organisation sera trouvée avec la responsable de site afin que de telles situations ne se reproduisent pas. Dans cette situation, un courriel a été adressé à la demande de la salariée.

9) Nous constatons qu'il y a un nombre croissant de démissions. Prévoyez-vous des mesures pour combler l'absence de recrutement afin d'éviter tout impact sur les opérations et la qualité des services ? Nous constatons que tous les postes ne sont pas mis à l'affichage.

Réponse Direction :

En lien avec ces démissions, quatre postes aides-soignants sont en cours d'affichage : deux au SSR Neurologie et deux au SSRS Nutritionnel et Respiratoire.

Plusieurs mesures sont mises en place afin de remplacer les salariés absents, notamment la diffusion régulière d'offres d'emploi, le recours au dispositif Hublo, à l'intérim et à un cabinet de recrutement extérieur. Un job dating sera également organisé en septembre.

10) Pouvez-vous faire un rappel pour ne pas verrouiller la salle du personnel afin que les salariés ne se retrouvent pas à la porte. Une mise en place de badge est-elle envisageable ?

Réponse Direction :

Un rappel a été fait auprès de l'équipe de bio nettoyage pour que la salle de pause ne soit pas refermée à clés.

11) Comment expliquez-vous qu'une ASH du service bio nettoyage de Roscoff ne perçoit pas la prime Pool alors qu'elle fait partie du Pool depuis février 2023 ?

Réponse Direction :

Les salariés sont rémunérés conformément à leurs missions et fonctions occupés. Si une anomalie a été identifiée, l'information doit être rapportée au service des ressources humaines pour une régularisation rapide.

12) Pour quelles raisons les ASH du bio nettoyage de Roscoff qui font leur semaine de polyvalence à St Luc doivent faire leur semaine dans un autre service ?

Réponse Direction :

La semaine de polyvalence peut être amenée à évoluer selon la charge de travail dans les services. Des agents ayant leur semaine de polyvalence sur le SSR Cardiologie ont été amenés à intervenir dans une autre unité en lien avec une diminution de l'activité au sein de ce service.

13) Pouvez-vous rappeler à l'encadrement du service bio nettoyage de Roscoff que lorsqu'un salarié pose une semaine de CP sur un week-end travaillé il ne doit pas rendre le week-end et que son roulement doit se répéter à l'identique ?

Réponse Direction :

En effet, des salariés n'ayant pas travaillé de weekend sur le mois ont été sollicités afin de remplacer les absences pour congés d'autres professionnels suite à la fin de contrat de salariés en contrats à durée déterminée. Il ne s'agit pas d'une situation souhaitée.

Questions pôle médico-social

14) Nous souhaiterions connaître le budget de fonctionnement du service animation de Lannouchen, de Keraudren et de La Source. Est-ce que le budget peut être connu des animateurs pour faciliter la bonne gestion de l'établissement ?

Réponse Direction :

Le budget est géré et validé par les responsables de sites. Les animateurs sont amenés à faire des propositions d'animations, validées ensuite ou non par les responsables de sites.

15) Une prime est-elle prévue pour un agent qui a la formation d'accompagnement en EPHAD et qui prend le remplacement et les horaires d'une aide-soignante ?

Réponse Direction :

Le versement d'une prime n'est pas prévu en cas de remplacement ponctuel.

Question pôle Ressources

16) Comment expliquez-vous que les horaires remplis sur Equitime ne correspondent pas à la réalité des horaires effectués par les chauffeurs de Roscoff quand ils travaillent du soir le mardi et le vendredi ? (Equitime : 9h15 – 18h30 VS Réalité : 11h30 – 21h00)

Réponse Direction :

Le roulement appliqué n'était pas juste, nous allons le modifier rapidement.

17) Régulièrement en juillet et août, il y a 2 chauffeurs prévus par jour sur le site de Roscoff mais concrètement il n'y a que le chauffeur du matin qui assure la journée puisque le remplaçant qui a l'horaire du soir est affecté à un autre poste aux services techniques. Pourquoi ce remplaçant est-il noté sur le planning des chauffeurs si en réalité il ne fait pas les tâches de ce poste ? (Semaine 30)

Réponse Direction :

En effet, le roulement prévoit deux chauffeurs présents du lundi au vendredi. Cet été a été particulier avec peu de transports extérieurs, peu de transports demandés entre les deux sites roscovites et une baisse d'activité au SSRS Cardiologie. Nous avons donc adapté l'effectif à l'activité.

Le fonctionnement habituel reprendra en septembre avec la reprise des transports scolaires.

18) Suite à la question 4 de la commission du 20 juin, vous répondez qu'un agent de sécurité sera présent tous les jours de 10h à 17h mais cela n'a pas été le cas puisque la société n'a pas souhaité rester à l'entrée par manque d'équipement. Pourquoi une solution n'a-t-elle pas été trouvée ? Un nombre impressionnant de touristes rentrent dans la Fondation avec tous types de véhicules chaque jour.

Réponse Direction :

La société de sécurité sollicitée a également connu des difficultés de recrutement qui n'ont pas permis le maintien de la prestation cet été.

Le mode de filtrage sera rediscuté l'année prochaine. La sécurité incendie du bâtiment a par ailleurs été maintenue.

19) Depuis plus de 15 ans, les chauffeurs de Roscoff s'occupent à 2 de la livraison du linge propre le matin de 9h15 à 10h et la récupération du linge sale et le transport du magasin... de 14h à 15h sur le site de St Luc en raison du poids des rolls de linge et de la manutention.... Pour quelle raison, ces tournées doivent maintenant se faire avec un seul chauffeur ?

Réponse Direction :

Nous favorisons le travail en binôme dès lors que l'activité le nécessite. Concernant le transport de ces rolls, il a été demandé d'utiliser le véhicule à hayon lors d'une commission relative à la santé, sécurité et conditions de travail.

20) Comment sont gérées les tâches des salariés non remplacés du service informatique ?

Réponse Direction :

Les tâches sont réparties sur l'ensemble des collaborateurs dans l'attente de l'arrivée des nouveaux salariés (le premier le 11 septembre prochain et le second au mois de novembre). Ce

mode de fonctionnement est provisoire et génère un décalage sur certains projets sans impacter la production de soins, les tâches étant priorisées.

Le support des éditeurs est davantage sollicité avec des réponses assez rapides.

21) Les chauffeurs remplaçants de Roscoff ont-ils passé la visite obligatoire pour les transports des patients ?

Réponse Direction :

La majorité des chauffeurs remplaçants ont passé la visite obligatoire pour les transports (seuls les salariés sollicités ponctuellement de l'effectif technique ne l'ont pas passée). Ces visites sont prévues systématiquement pour les salariés en contrat à durée indéterminée.

22) Les chauffeurs remplaçants de Roscoff ne sont pas habilités à signer pour récupérer les recommandés et colis avec signature à la poste. Sachant que c'est le chauffeur du matin qui doit aller à la poste, comment cela se passe s'il y a un remplacement sur une semaine entière ?

Réponse Direction :

Nous avons aussi pris contact avec les services de la poste pour faciliter le fonctionnement des courriers recommandés à la Fondation. Cet été, nous avons dû faire une demande de délégation pour chaque chauffeur, y compris les titulaires.

Questions SUD :
Questions transversales

23) Le point d'indice a été augmenté pour les salariés de la fonction publique au 1^{er} juillet 2023.

Quand va s'appliquer une nouvelle revalorisation du point au sein de la fondation Ildys ?

Réponse Direction :

Nous n'avons pas connaissance de la signature d'un avenant à ce sujet actuellement en cours de signature auprès de la FEHAP.

24) Comment expliquez-vous les nombreux dysfonctionnements et variations des heures sur le logiciel equitime cet été. (Une très grande différence d'heures s'affichait d'un jour à l'autre alors que le cadre n'avait pas rentré de nouvelles informations)

Réponse Direction :

Nous avons pris connaissance des différentes copies d'export que vous nous avez transmis pour une salariée. L'une des variations de solde peut s'expliquer par la mise à jour des horaires sur une semaine du mois de juillet. Concernant les autres variations, le prestataire Equitime a été contacté et il doit réaliser des vérifications.

25) Un agent devait réguler les entrées du site de Roscoff cet été. A partir du 15 juillet, le site n'était plus sécurisé. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Réponse Direction :

La société de sécurité sollicitée a également connu des difficultés de recrutement qui n'ont pas permis le maintien de la prestation cet été.

Le mode de filtrage sera rediscuté l'année prochaine. La sécurité incendie du bâtiment a par ailleurs été maintenue.

26) Ou en est le projet du logiciel sillage rendez-vous en lien avec le planning central ?

Réponse Direction :

Un groupe de travail est en cours d'élaboration, il débutera en septembre ou octobre et nécessitera plusieurs mois pour apporter une réponse à la problématique complexe de l'agenda patient à Brest et Roscoff.

Les prochains rendez-vous pour communiquer sont prévus dans la première quinzaine de septembre. Les agents du planning ont déjà été informés de la démarche.

27) Il y a eu plusieurs événements indésirables en lien avec le logiciel winrest . Qui s'occupe des relations après-vente lorsqu'il y a des défaillances inexpliquées du logiciel ? Qui s'occupe de la mise à jour et de la communication ?

Réponse Direction :

Les référentes sur Winrest sont les diététiciennes. Si des défaillances sont identifiées, les diététiciennes font le lien avec le service informatique.

28) Il y a eu une augmentation de temps de travail au planning central de 10 pour cent pour gérer entre autre le planning des visites médicales des médecins du SSR Appareil Locomoteur. La salariée est partie fin mai, qui la remplace sur ce temps ?

Réponse Direction :

Suite à la démission de la salariée qui occupait ce poste, des solutions ont été recherchées. A ce jour, une salariée du planning central, à temps partiel et souhaitant augmenter son temps de travail, interviendra sur cette mission.

29) Les postes d'aides-soignantes sont -ils tous pourvus en septembre sur le centre de Perharidy ? En particulier sur le service de neurologie ?

Réponse Direction :

Six postes sont à pourvoir au SSR Neurologie (3 à 100%, 1 à 90% et 2 à 80%). Les missions Hublo et le recours à l'intérim ont permis de couvrir une partie des besoins. A ce jour, deux journées ne sont pas remplacées.

30) Pourriez-vous envisager de proposer une réunion aux salariés de nuit du site de Roscoff en présence d'un cadre de la direction ?

Réponse Direction :

Une date de réunion pourra être fixée ce trimestre.

31) Les salariés des services techniques constatent plusieurs problématiques en lien avec l'absence d'une secrétaire (gestion des bons de travaux, de transport, de planning, gestions des récupérations et congés payés) : pourriez-vous trouver un fonctionnement pour améliorer cela ?

Réponse Direction :

Les bons de travaux sont suivis par les chefs d'équipe, les demandes urgentes sont traitées, ou planifiées. Le déploiement de la GMAO est finalisé sur les sites brestois, et en cours sur les sites roscovites. Les demandes de transport sont adressées directement aux chauffeurs. Les plannings sont gérés par les chefs d'équipes et les effectifs nécessaires à chaque secteur géographique sont présents. Concernant la pose des congés payés, chaque salarié a émis ses souhaits, ces souhaits ont été validés dans la mesure du possible compte tenu de l'activité du service.

32) Les salariés reçoivent une convocation pour une visite médicale du travail. Pourriez-vous indiquer sur ce courrier, le numéro de téléphone du service RH à appeler en cas d'indisponibilités ?

Réponse Direction :

Nous tenons compte de votre remarque et nous indiquerons à l'avenir un numéro de téléphone.

Questions pôle sanitaire

33) Quel est l'état d'avancement des grilles des IDE de neurologie ? Nous vous rappelons pour la deuxième fois, que leur planning n'est pas conforme à nos accords d'entreprise.

Réponse Direction :

Le travail sur les grilles va se poursuivre à compter de fin septembre.

34) Le planning des IDE de l'hémodialyse change très souvent, parfois du jour pour le lendemain. Nous vous demandons que les plannings se répètent à l'identique

Réponse Direction :

En lien avec une activité importante de l'activité sur le service, les plannings ont dû être réajustés afin de répondre aux critères de sécurité.

Des absences ont également contraint les cadres à modifier les plannings.

35) Les aides-soignantes de l'hémodialyse touchent-elles la prime de 15 points prévue par la CCN51 pour les salariés autres qu'infirmiers qui exercent des fonctions à titre exclusif dans le domaine de la circulation extracorporelle (Annexes 3.4.4, 3.4.6, 3.4.7) ?

Réponse Direction :

La prime fonctionnelle de 15 points est versée conformément à la convention collective au personnel infirmier qui exerce des fonctions dans le domaine de la circulation extracorporelle qui relèvent de la compétence exclusive de l'infirmier.

36) Il semblerait que des hospitalisations à la journée sur le service cardiologie de Roscoff soient en projet. Pouvez-vous nous le confirmer ? Quels seraient les effectifs nécessaires ?

Réponse Direction :

Les patients viennent en HTP à la demi-journée, il n'y a pas de projet en cours pour des HTP à la journée. Les effectifs seront déterminés par l'encadrement soignant et le directeur d'exploitation des établissements sanitaires en tenant compte d'un budget contraint.

37) Envisagez-vous dans un futur proche de créer un poste d'aide-soignant de nuit en SSR Appareil Locomoteur ? Pour rappel dans cette unité l'IDE est seul pour 29 lits et les profils patients évoluent.

Réponse Direction :

Cette création de poste n'est pas envisagée dans l'immédiat. Il appartiendra à la coordination des soins et au directeur d'exploitation des établissements sanitaires d'étudier et de proposer des ajustements (à la hausse comme à la baisse) pour l'année 2024 au regard de l'évolution des prises en charge et dans le cadre d'un budget contraint.

Éric ESNAULT,
Responsable des Ressources Humaines



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le jeudi 28 septembre 2023 à 09h30 – Salle 2 Site de Ty Yann
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le lundi 25 septembre 2023 à 12h00